

PROGRAMME DE FORMATION

Plan de Maîtrise Sanitaire

Créé le 1^{er} mars 2021 - Mis à jour le 12 octobre 2022

OBJECTIF GENERAL :

Identifier les risques liés à l'hygiène afin d'élaborer le plan de maîtrise sanitaire (PMS) et en approfondir les principes

CATEGORIE & BUT :

Cette action a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée. (Selon l'article L.6313-3)

DURÉE DE LA FORMATION :

21 heures (3 jours)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Tous les salariés d'entreprise

PRÉ-REQUIS :

Aucun prérequis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Approfondir ses connaissances sur les grands principes de la réglementation
- Approfondir ses connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène
- Analyser les différents risques
- Identifier les aliments et leurs risques pour le consommateur
- Maîtriser les bases du plan de maîtrise sanitaire

CONTENU PEDAGOGIQUE :

JOURNEES 1 & 2 & 3		
Audit des pratiques d'hygiènes	2H00	
Évaluation des connaissances actuelles	1H00	
Rappel des grands principes de la réglementation	2H30	
Rappel des fondamentaux des bonnes pratiques d'hygiène	2H00	<i>Les 8 grands thèmes des BPH</i> <i>Identification des bonnes pratiques de fabrication</i>
Découverte du PMS et des informations obligatoires	4H00	<i>Le personnel</i> <i>Les locaux et équipements</i> <i>La production</i>
Adaptation de la méthode HACCP	2H30	
Approfondissement des procédures de traçabilité	3H30	<i>Traçabilité fournisseur-produit</i> <i>Traçabilité client-produit</i>
Exercices pratiques et mises en situation	3H00	
Feedback, conclusions & évaluation	0H30	

ORGANISATION :

Modalités et délai d'accès

- Un stagiaire doit être inscrit à minima 30 jours avant la formation
- La formation peut débuter lorsque les étapes suivantes ont été effectuées :
 - Demande d'inscription par mail ou par téléphone
 - Convention signée
 - Entretien téléphonique
 - Questionnaire de positionnement à l'entrée en formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Présentiel : Un formateur effectuera la formation en face à face dans vos locaux ou à défaut dans une salle de formation
- La formation peut s'effectuer en mini-groupe (jusqu'à 12 stagiaires au maximum)
- La formation est organisée, suivie et effectuée par des professionnels expérimentés
- Les supports de formations sont mis à disposition pendant toute la formation ainsi que des supports d'approfondissement

Modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation : questionnaire de positionnement initial pour déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du candidat et le contenu de la formation
- Tout au long de la formation : le stagiaire effectuera différentes mises en situation
- Évaluation des acquis théoriques : questionnaire à réaliser à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction : à chaud le dernier jour de la formation
- Questionnaire validation des acquis : à froid

Prix

Le prix de l'action de formation est indiqué dans la convention de stage.

La formation n'aura lieu qu'en cas d'accord de prise en charge totale par l'organisme financeur.

Pour toute démarche et/ou toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter.

Zone géographique

Possibilité de déplacement dans toute la France Métropolitaine

Contact

Par téléphone au 01 86 47 86 47 ou par mail à l'adresse suivante : contact@competencesplus.fr

Accessibilité

Nous nous assurons au préalable que vos locaux permettent l'accessibilité PMR. Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles. Si besoin nous sélectionnons des salles de formation PMR accessibles par les transports en commun et à proximité de lieux de restauration/hébergement.

Statistiques

Taux de satisfaction 2021 : 4.95 / 5.00

Taux de réussite 2021 : 5.00 / 5.00